COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI ET FORMATION

_____

Procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020

La Commission Paritaire Nationale emploi et formation s'est réunie au 14, rue Lord Byron, le 4 septembre 2020 à 12 h 38.

Etaient présents :

Collège employeurs : M. Pascal MASSON (Keredes)
Mme Delphine RETLER (Habitat de L'ill)
M. Anne SIMONET (Cie Vendéenne du Logement)

Collège salariés : Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)
Mme Monique VERGNES – titulaire (CGT)
M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mlle Awa Traoré

Etaient absents ou excusés :

Collège employeur :

M. Damien MARTINEAU (Compagnie Vendéenne du logement)	Mr François HERBIN (Logimanche)	M. Loris De Zorzi (Axanis)

Collège salarié :

M. Jean-Marc CANDILLE titulaire (CFDT-FNCB)	M. Laurent MELIN – suppléant (FNCB-CFDT)	M Luc SENENTE – suppléant (SNUHAB CFE-CGC)
M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)	M. Jean-Jacques BAGHDIKIAN – titulaire (FO)	M. Aïmad FARISSI – suppléant (FO)

1. Approbation des procès-verbaux

L'approbation des procès-verbaux a été reportée en raison de la tenue de la réunion à distance. Une régularisation sera effectuée ultérieurement pour la signature de tous les PV dressés durant la période de confinement.

2. Le Dispositif conventionnel de formation

Il est demandé que les partenaires sociaux valident le versement d'une partie du report à nouveau, 20.000€ sur le dispositif DAF pour prendre en charge les demandes en attente, dans l'attente de la prochaine réunion de CPNEF.

Il est également demandé à ce que les partenaires sociaux désignent Madame Traoré en tant que référent auprès des inspections académiques pour le contrôle pédagogique des CFA puisque plusieurs demandes d'inspections sont en attente et que Madame Traoré est régulièrement contactée.

Décision :
Les partenaires sociaux valident l'affectation de 20.000€ du report de budget 2019 sur les DAF.
Les partenaires sociaux valident la proposition de Madame Traoré en tant que référente de branche pour les contrôles pédagogiques des CFA.
Les décisions arrêtées lors de cette CPNEF ont été confortés par la suite auprès de Monsieur Candille contacté à cet effet.

Fin de la réunion à 13h00

Fait à Paris, le 4 septembre 2020,

Pour la Présidence,
Monsieur Pascal MASSON

Pour le secrétariat,
Madame Awa TRAORÉ